

## **Table ronde 3: Cohérence politique et institutionnelle et partenariats**

### ***Session 3.2: Processus et fora régionaux et interrégionaux***

#### **Document de base**

*(Version originale : anglais)*

**Co-présidents de la session: Gouvernements de l’Australie et de la Thaïlande**

**Membres du Groupe de préparation de la session: Australie, Belarus, Équateur, États-Unis, France, Indonésie, Moldavie, et Thaïlande**

**Coordinateur de table ronde : Dr. R.K Jenny**

Le document de base 3.2 a été élaboré par l’Organisation internationale pour les migrations (OIM), en consultation avec le coordinateur de la table ronde 3.1 du FMMD d’Athènes, les deux pays coprésidant la session 3.2, l’Australie et la Thaïlande, et la task force du FMMD grecque. Il se base également sur les remarques et l’apport des gouvernements-membres de la TR 3.2. Le seul objectif de ce document est de renseigner et de faciliter les discussions de la session de Table ronde 3.2 durant la réunion FMMD d’Athènes en novembre 2009. Il est fondé sur des sources publiques et ne vise pas à traiter des questions relatives de façon exhaustive. Les organisateurs n’acceptent aucune responsabilité ni fournissent de garantie sur la validité, la précision et l’exhaustivité des informations parues dans ce document. Le document ne reflète pas forcément les opinions des organisateurs, des gouvernements ou des organisations impliqués dans les sessions des tables rondes. Étant donné que le FMMD est un processus informel, le document n’implique aucun engagement par aucune partie se servant dudit document lors des discussions au sein du FMMD. Pour toute reproduction, en partie ou en totalité, de ce document, la source doit être citée.

## Sommaire

Lors de ses réunions en 2007 et 2008 le Forum mondial sur la migration et le développement a abordé la question des processus et fora régionaux et interrégionaux. Depuis, des progrès importants ont été constatés dans les Processus consultatifs régionaux sur la migration (PCR) et les Fora interrégionaux sur la migration et le développement. Ces progrès peuvent contribuer à (i) renforcer leur rôle ainsi que les échanges entre eux; (ii) renforcer davantage les interactions entre les PCR et le FMMD, et (iii) fournir quelques indications sur la façon dont les discussions et résultats non-contraignants du FMMD peuvent être traduits en action.

Le premier développement concerne la réunion globale des gouvernements présidant les PCR et des secrétariats relatifs qui s'est tenue à Bangkok en juin 2009 (basée, entre autres, sur une recommandation du FMMD 2008 de Manille). La réunion a permis aux représentants des PCR venant des différents pays du monde de faire part de leurs expériences et d'échanger des points de vue sur la valeur et les avantages de la facilitation du dialogue régional et de la coopération sur la migration à travers les PCR. Les participants ont également examiné les bénéfices et les moyens pour les futurs échanges entre les PCR. Par ailleurs, étant donné que, depuis l'établissement du FMMD en 2007, la réunion de Bangkok a été la première assemblée des représentants de PCR des différents pays du monde, elle a pour la première fois fourni l'opportunité aux représentants PCR, en tant que groupe, de réfléchir sur les possibilités d'interaction entre les PCR et le FMMD (cf. Annexe I).

Le deuxième développement est une étude des PCR, actuellement en cours, qui vise à une meilleure compréhension de leur rôle dans la gouvernance de la migration. Cette étude examinera les effets et les résultats des principaux PCR, tout en analysant les buts et les objectifs de chacun des PCR pour s'en servir comme base d'évaluation. L'étude définira en outre l'apport des PCR, au sens plus large, dans la gestion efficace de la migration. Les résultats visent à permettre aux participants de PCR et aux autres groupes et fora traitant la migration de bénéficier des expériences de PCR et des leçons tirées en ce qui concerne les pratiques efficaces visant au dialogue et à la coopération interétatique sur les questions migratoires. Les résultats de l'étude seront communiqués lors de la TR 3.2 à Athènes.

D'autres progrès importants ont été accomplis dans divers fora et PCR, entre autres la 2ème Conférence euro-africaine sur la migration et le développement, tenue à Paris en novembre 2008, avec la participation de 59 pays africains et européens qui ont conclu un accord sur un Programme de coopération de trois ans, la conférence de l'Amérique du Sud sur la migration, le Processus Colombo, le Dialogue d'Abu Dhabi, le Processus de Bali, et le Dialogue de la migration de transit en Méditerranée (MTM) et son importante dernière réunion tenue à Damas en juin 2009. <sup>1</sup>

## 1. HISTORIQUE ET CONTEXTE

### 1.1 Raison d'être

Les gouvernements et l'ensemble de la communauté internationale cherchent à établir une meilleure gouvernance de la migration aux niveaux national, régional et international. Si elle est bien gérée, la migration peut être sûre, planifiée et mutuellement bénéfiques pour les pays d'origine et de destination, ainsi que pour les migrants et leurs familles. En outre, les approches globales sur la gestion de la migration peuvent assurer que le phénomène de la migration contribue à la définition des objectifs politiques dans des domaines relatifs, tels que le développement, le commerce et la sécurité humaine. En se concentrant sur le lien entre la migration et le développement, le FMMD

---

<sup>1</sup> Des représentants des gouvernements présenteront de brèves déclarations sur les progrès accomplis pour favoriser une discussion approfondie lors de la session.

contribue à une compréhension approfondie des interrelations entre ces domaines politiques et contribue à l'identification de moyens concrets et pratiques pour réaliser le potentiel de la migration liés aux questions économiques, sociales et à celles portant sur le développement humain, dans leur totalité.

Les mesures prises pour renforcer le dialogue et la coopération interétatiques constituent un élément-clé des efforts faits pour améliorer la gestion de la migration. C'est dans ce contexte que les fora régionaux et interrégionaux de dialogue et de coopération sur la migration ont été largement représentés dans « l'ordre du jour » des réunions du FMMD en 2007 et en 2008, en particulier, dans la session de la table ronde 3.3 sur les « Processus de consultation régionaux et le développement : faire avancer la coopération » à Bruxelles, et la table ronde 3.3 sur les « Processus de consultation régionaux, les fora de consultation interrégionaux, les organisations régionales et les processus d'intégration économique portant sur le lien entre migration et développement » à Manille.

Les tables rondes FMMD susmentionnées ont largement contribué à la sensibilisation sur le rôle et l'impact des processus et fora régionaux et interrégionaux dans le contexte de la migration et du développement. À titre d'exemple, l'on a conclu que plusieurs PCR, et fora et conférences interrégionaux ont, pendant les dernières années, incorporé des questions de développement dans les discussions sur la migration, en plus de questions liées aux droits des migrants et à la sécurité humaine. Bien que certains PCR n'incorporent pas la migration et le développement dans leurs discussions de façon spécifique, ils se sont pourtant engagés dans des domaines qui influent largement sur la capacité de la migration d'apporter des résultats positifs de développement (par exemple, la migration de la main-d'œuvre, un autre domaine clé abordé lors du FMMD). En même temps, plusieurs initiatives interrégionales qui ont été récemment lancées ont, dès le début, mis l'accent sur le lien entre migration et développement, tout en élaborant des plans proposant une approche globale sur la façon de traiter l'impact du développement et les conséquences des migrations.

Conformément à l'intention de la présidence grecque du FMMD de s'appuyer sur les réunions FMMD précédentes et d'éviter les discussions répétitives, le présent document et la session en question mettront l'accent sur les progrès importants récemment accomplis, à savoir : (1) la réunion globale des gouvernements présidant les PCR et des secrétariats relatifs qui s'est tenue à Bangkok en juin 2009, (2) l'étude des effets et des résultats des PCR, et (3) l'expérience acquise par des fora interrégionaux sur la migration et le développement et des PCR qui sont particulièrement pertinents au FMMD.

## **1.2 Définitions**

Comme il a été mentionné ci-dessus, il existe de divers fora régionaux et interrégionaux qui traitent la migration dans le monde dont plusieurs abordent également les liens entre migration et développement.

Ces forums peuvent être regroupés en trois catégories :<sup>2</sup>

- Processus consultatifs régionaux (PCR);
- fora consultatifs interrégionaux, et

---

<sup>2</sup> Il n'est pas facile de faire entrer certains fora dans une de ces trois catégories. Cependant, ces catégories sont utiles étant donné qu'elles fournissent une indication des types de fora qui existent dans le monde et donnent l'opportunité d'établir un dialogue interétatique sur la migration (et le développement).

- organisations régionales et processus d'intégration économique.

Les PCR sont des groupes étatiques informels, composés des représentants des États de la région en question ou des États partageant les mêmes idées dans une ou plusieurs régions, avec des intérêts communs en matière de migration. Chaque PCR a en outre des partenaires et des observateurs qui peuvent être des États, des organismes régionaux/sous-régionaux et/ou des organisations internationales. Il convient de noter que certains PCR pourraient être plus précisément décrits comme « sous-régionaux » tandis que d'autres comme « interrégionaux », selon la portée des États y participant.

**Les PCR** ont été établis précisément pour aborder les questions migratoires et ne se concentrent pas forcément sur le lien entre migration et développement. Ils fonctionnent en dehors de tout cadre institutionnel et sont caractérisés par des interactions répétées et non par des événements uniques. Les participants aux PCR se rallient afin de mener un dialogue informel et non-contraignant et d'échanger des informations, ce qui débouche sur la coordination et, dans certains cas, même sur la cohérence aux questions migratoires. En outre, les PCR fournissent un cadre visant au renforcement des capacités et à l'aide technique.

**Les fora consultatifs interrégionaux** qui rallient des pays d'origine, de transit et/ou de destination provenant des différentes parties du monde se distinguent des PCR du fait qu'ils tendent à être de nature plus formelle, y compris en ce qui concerne les documents et les plans d'action adoptés, et qu'ils se réunissent au niveau ministériel.<sup>3</sup> Ils fournissent un espace favorable au partage d'informations et d'expériences, ainsi qu'à la recherche de solutions communes dans le domaine de la migration et plus encore dans le contexte migration-développement.

Les fora appartenant à la troisième catégorie sont des **organisations régionales et interrégionales** ainsi que des **processus d'intégration économique**. En se différenciant des PCR et des fora interrégionaux, ces groupes et institutions plus formels ont été établis pour des raisons indépendantes de la migration.<sup>4</sup> En général, ils cherchent à favoriser le développement économique régional à travers le renforcement de l'intégration économique. Certains d'entre eux ont créé, ou sont en train de créer, des régimes de libre circulation au niveau régional, des ressortissants des États y participant comme moyen d'approfondissement de l'intégration économique, visant à

<sup>3</sup> Des exemples de cadres de consultations interrégionales sur la migration et, dans certains cas, sur la migration et le développement sont, entre autres, la Conférence euro-africaine sur la migration et le développement et son « Programme de coopération de trois ans » adopté à Paris en novembre 2008, le Forum ibéro-américain sur la migration et le développement (FIBEMYD), le Dialogue de la migration de transit en Méditerranée (MTM), le Sommet entre l'Union européenne et l'Afrique, le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), l'accord de Cotonou entre l'UE et les États ACP, la Réunion Asie-Europe (ASEM), y compris les réunions des directeurs généraux chargés de la gestion des flux migratoires entre Asie et Europe, le Sommet entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'UE, le Sommet entre l'UE et les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC), et la Communauté des pays lusophones. Il en existe d'autres encore, mais en faire une liste exhaustive dépasserait les objectifs du présent document.

<sup>4</sup> Des exemples d'organisations politiques régionales et interrégionales et/ou de processus d'intégration économique sont, entre autres, l'UE, la Communauté des États indépendants (CEI), le Marché commun du Sud (MERCOSUR), la Communauté andine, l'Organisation des États américains (OEA), le Marché commun centraméricain (SICA), la Communauté caribéenne (CARICOM), la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), l'ASEAN, l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (ASACR), l'Union Africaine (UA), la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Union du Maghreb arabe (UMA), et la Ligue des États arabes. Il en existe d'autres encore, mais en faire une liste exhaustive dépasserait les objectifs du présent document.

permettre aux ressortissants de tous ces États de résider et travailler dans l'ensemble du territoire « collectif ». En outre, certains ont également créé leurs propres organismes ou fora pour aborder des questions migratoires.<sup>5</sup> Par conséquent, ces organisations et processus plus formels qui ont ajouté la migration dans leur propre « ordre du jour » sont capables de fournir un espace de coopération régionale en matière de migration, à part les PCR et fora interrégionaux existants.

Ce document se concentre notamment sur la première catégorie, les PCR, et sur un exemple de progrès remarquable au sein d'un forum consultatif interrégional sur la migration et le développement. L'apport des organisations régionales et des processus d'intégration économique aux politiques de migration et de développement, bien qu'il ne soit pas discuté dans le présent document, est tout de même à noter.

### 1.3 Postulats

Le FMMD pourrait tirer des leçons des expériences de nombreux PCR et fora interrégionaux réussis, et *vice versa*.

En outre, il est possible que les fora régionaux et interrégionaux – en particulier ceux impliqués dans les questions de migration et de développement – constatent que certaines bonnes pratiques et solutions pratiques définies durant les nombreuses tables rondes du FMMD pourraient renseigner leurs propres discussions et efforts. En plus, il est possible que certains PCR et fora interrégionaux manifestent de l'intérêt à soutenir la mise en oeuvre de quelques recommandations et actions de suivi du FMMD. Dans ce sens, le FMMD et les fora régionaux et interrégionaux pourraient se renforcer mutuellement.

Tandis que les objectifs et le degré de formalité des divers processus et fora régionaux et interrégionaux varient, les décideurs politiques et les praticiens devraient se renseigner sur les discussions et les résultats du FMMD, et *vice versa*. L'échange d'informations entre les différents fora régionaux et interrégionaux et le FMMD est perçu comme positif.

### 1.4 Objectifs et propositions-clés

En tant que dialogue étatique, informel et non-contraignant portant sur des questions de migration et de développement en dehors de tout cadre institutionnel, le FMMD –qui fonctionne au niveau global – présente de nombreuses similitudes avec les PCR et les fora interrégionaux sur la migration et le développement. Eu égard à ces similitudes, le FMMD et les PCR et fora intéressés pourraient se renseigner mutuellement en matière de bonnes pratiques et de leçons tirées par ce type de dialogue. En outre, plusieurs PCR et fora interrégionaux pourraient partager avec le FMMD leurs expériences en passant d'un dialogue non-contraignant à l'action aux niveaux national, bilatéral et/ou régional.

À l'aide de ce document et des présentations et discussions à Athènes, la Table ronde 3.2 renseignera les participants sur les nouvelles connaissances acquises traitant le rôle important joué par les PCR et les fora interrégionaux sur la migration et le développement, dans la facilitation du dialogue multilatéral et de la coopération sur migration, y compris le partage des meilleures pratiques et des leçons tirées. Ces nouvelles connaissances qui, entre autres, proviennent de la

---

<sup>5</sup> Par exemple, les Chefs des États membres de la CEI ont établi le Conseil des organismes de migration des États membres de la CEI; le SICA a amené à la Commission centraméricaine des directeurs de la migration (OCAM) et à une commission spéciale des ministres du tourisme et des directeurs de la migration. Finalement, une initiative du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique a eu comme résultat la Conférence des directeurs de l'immigration du Pacifique (CDIP). Il en existe d'autres encore, mais en faire une liste exhaustive dépasserait les objectifs du présent document.

réunion globale des représentants susmentionnée, tenue à Bangkok, ainsi que de l'étude examinant les effets et les résultats des PCR, peuvent également renseigner les efforts de traduire les discussions non-contraignantes du FMMD à des actions utiles et concrètes, tout en préservant l'essence du caractère informel et non-contraignant du FMMD.

## 2. POLITIQUES ET PRATIQUES

Comme il a été mentionné ci-dessus, lors des discussions de la Table ronde 3.3 du FMDD de Manille en 2008, des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne les PCR et les fora interrégionaux. Ces progrès ont contribué à une meilleure compréhension des PCR, y compris leurs pratiques et leçons tirées liées au dialogue interétatique constructif et à la coopération en matière de migration. Les discussions au sein de la Table ronde 3.2 d'Athènes, qui s'appuieront sur le présent document de base, chercheront à (i) renforcer le rôle des PCR et des fora interrégionaux dans le contexte du FMMD et favoriser les échanges entre eux, (ii) favoriser davantage les interactions entre eux et le FMMD, et à (iii) découvrir la façon dont l'expertise gouvernementale des PCR et des forums interrégionaux, en ce qui concerne la transformation du dialogue non-contraignant en action, pourrait servir de modèle au dialogue non-contraignant du FMMD et à son but déclaré de déboucher sur des effets et résultats concrets.

### 2.1 Réunion globale des PCR

Les 4 et 5 juin 2009 s'est tenue à Bangkok une « réunion globale des présidents et des secrétariats des processus consultatifs régionaux sur la migration (PCR) ». <sup>6</sup> La réunion s'est tenue sous l'égide du gouvernement royal de Thaïlande, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et a été financée par les gouvernements d'Australie et des États-Unis. Les gouvernements présidant la réunion et les secrétariats des PCR principaux du monde s'étaient réunis une seule fois auparavant, lors de la réunion en avril 2005 organisée conjointement par l'ancienne Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) et l'OIM. Par conséquent, la réunion de 2009 fut la première de ce type, vu que le FMMD a été établi en 2007, ainsi fournissant aux PCR, pour la première fois, l'opportunité de réfléchir en groupe aux interactions potentielles entre eux et le FMMD. La convocation de cette réunion a avancé les recommandations du FMMD de Bruxelles au sein de la Table ronde 3.3 et de Manille au sein des Tables rondes 2.2 et 3.3 soutenant ladite convocation. <sup>7</sup> La réunion de Bangkok avait pour objectif de rassembler des représentants des PCR principaux du monde de faire part de leurs expériences et d'échanger des opinions sur la valeur et les bénéfices visés par la facilitation du dialogue et de la coopération sur la migration, et le renforcement des capacités à travers les PCR. Les PCR ont partagé des informations concernant leurs activités et réussites, y compris celles en matière de migration et de développement.

Les discussions furent dynamiques et interactives, et les participants y ont manifesté un intérêt particulier d'écouter les uns les autres et d'apprendre les uns des autres. Les participants ont de manière claire reconnu et validé le rôle important des PCR dans la gestion de la migration. Ils ont exprimé leur forte appréciation pour l'opportunité d'interaction qui leur était fournie au sein des PCR et ont exploré les moyens disponibles pour des futurs échanges fructueux. Ils ont également discuté des *liens entre les PCR et le FMMD* et identifié l'expertise que les PCR pourraient offrir au FMMD.

<sup>6</sup> La liste des PCR de Bangkok figure à l'Annexe I du présent document.

<sup>7</sup> Le thème de Table ronde 2.2 fut « Gérer la migration et minimiser les effets des migrations irrégulières ».

S'agissant de ces liens entre le FMMD et les PCR, il a été rappelé aux participants que dans toutes les deux réunions du FMMD à Bruxelles et à Manille il y a eu une table ronde sur les consultations régionales en matière de migration, et une liste des recommandations du FMMD et des actions de suivi proposées sur la migration leur a été fournie aussi. Ils se sont en outre renseignés sur le thème de la présente TR 3.2. L'accent que le FMMD continue à mettre sur les PCR a été perçu comme la reconnaissance de leur rôle important dans la facilitation de dialogue et de coopération interétatiques sur la migration.

Les participants ont discuté de la façon dont le travail accompli au sein des PCR pourrait être proprement incorporé au sein du FMMD d'Athènes et de la TR 3.2 en particulier. Les participants ont exprimé l'opinion que la réunion de Bangkok constituait un développement important dans le domaine des PCR qui devrait renseigner les discussions d'Athènes. En outre, ils ont remarqué qu'en tant que dialogue informel et non-contraignant portant sur des questions de migration et de développement, en dehors de tout cadre institutionnel, le FMMD présente de nombreuses similitudes avec les PCR. Eu égard à ces similitudes, les participants se sont montrés convaincus que le FMMD pourrait se profiter des PCR en matière de bonnes pratiques et de leçons tirées en menant ce type de dialogue. En particulier, plusieurs PCR pourraient faire part de leur expérience en ce qui concerne la façon de traduire le dialogue non-contraignant en action aux niveaux national, bilatéral et/ou régional, sans que le forum devienne lui-même contraignant ou formel. Dans ce contexte, « action » ne signifiait pas forcément « projets » - en fait, certains PCR ne comprennent pas d'éléments opérationnels. Il pourrait, à titre d'exemple, signifier les effets directs ou indirects sur les lois, les politiques ou les pratiques résultant de la participation à un PCR.

Les participants dans quelques PCR aspiraient à l'adoption d'une position commune qui pourrait être par la suite avancée au sein du FMMD. Dans certaines régions, les PCR avaient exprimé un intérêt à procéder à une déclaration au FMMD de la part de leur propre région aux autres régions y représentées, afin de faire entendre leur voix sur les perspectives au niveau global.

Tandis que plusieurs participants ont mis l'accent sur le fait que les PCR fournissent un mécanisme favorisant la coopération régionale et qu'ils ne veulent pas qu'ils soient coordonnés par ou intégrés dans un processus global, le flux d'informations réciproque entre les PCR (d'un côté) et le FMMD (de l'autre) était en termes généraux perçu comme bénéfique. Il était en outre noté que les PCR pourraient être mieux renseignés sur les discussions du FMMD, à travers, par exemple, la diffusion de Rapport des débats au sein du FMMD. Un participant a suggéré que les PCR pourraient soutenir l'implémentation de certaines recommandations du FMMD.

Les résultats et les recommandations spécifiques qui se sont produits par la discussion des liens entre FMMD-PCR étaient les suivants:

- les discussions et les résultats de la « Réunion globale des présidents et des secrétariats des processus consultatifs régionaux sur la migration (PCR) » devraient s'intégrer dans la TR 3.2 et le compte rendu de ladite réunion devrait devenir disponible aux participants du FMMD;
- les PCR pourraient faire part de leur expertise et leçons tirées en matière du dialogue informel et non-contraignant sur la migration au sein du FMMD, en particulier en ce qui concerne la transformation du dialogue en action;
- le Rapport du FMMD devrait devenir disponible aux PCR pour qu'ils s'en renseignent et en prennent compte, et
- l'étude à paraître sur les effets et les résultats des PCR (décrite ci-dessous) devrait s'intégrer dans la TR 3.2.

La réunion de Bangkok a produit plusieurs autres résultats qui sont décrits dans l'Annexe I du présent document. Pour en savoir plus sur le compte rendu de la réunion, veuillez consulter le site web de l'OIM à [www.iom.int/2009globalrcpmeeting](http://www.iom.int/2009globalrcpmeeting) ou le site du FMMD à [www.gfmdathens2009.org](http://www.gfmdathens2009.org).

## **2.2 Étude des résultats et des effets des PCR**

Tandis que la plupart des PCR existent depuis au moins cinq ans et certains pendant beaucoup plus de temps, il n'y pas encore eu une étude globale sur leurs résultats et effets. Une telle étude constituera l'élément-clé pour une meilleure compréhension du rôle des PCR dans la gestion de la migration internationale. Durant la première réunion globale les gouvernements y présidant et des secrétariats des PCR des différentes régions du monde, organisée conjointement en 2005 par l'ancienne Commission globale sur les migrations internationales (GCIM) et l'OIM, les participants ont discuté de leurs opinions sur la valeur de mener des évaluations externes des PCR. Il n'existait pas d'évaluations externes et les participants s'y sont montrés sceptiques envers une telle entreprise, en particulier, en tenant compte du caractère unique de chacun des PCR, de la nature non-contraignante de ces processus et de leur flexibilité, vu que les priorités évoluent de manière à répondre aux intérêts et aux besoins de leurs participants qui évoluent aussi.

La question de l'évaluation des PCR a été de nouveau soulevée lors de la TR 3.3 du FMMD, ce qui a résulté à la recommandation suivante : « Encourager une évaluation systématique des réalisations et des effets des PCR dans les domaines de la migration et du développement, afin de favoriser une meilleure compréhension de l'apport des PCR à la gestion de la migration pour le développement ». Professeur Randall Hansen (Université de Toronto au Canada) est en cours de mener une étude sur les résultats et les effets des PCR, à l'appui de l'OIM et financée par la Fondation MacArthur.<sup>8</sup>

## **2.3 Exemple des forums interrégionaux sur la migration et le développement : Deuxième Conférence Euro-Africaine sur la Migration et le Développement, tenue à Paris le 25 novembre 2008<sup>9</sup>**

La première conférence euro-africaine sur la migration et le développement au niveau ministériel, tenue en juillet 2006 à Rabat, a été suivie d'une deuxième conférence des ministres, à Paris, le 25 novembre 2008, sous la présidence de la France. Cinquante-neuf États y étaient représentés, à savoir, 32 États africains et les 27 États membres de l'Union européenne, ainsi que la Commission européenne.

Le groupe de pilotage chargé de la préparation de la conférence se composait de la France, de l'Italie, de l'Espagne, du Burkina Faso, du Maroc et du Sénégal, ainsi que de la Commission européenne et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les préparations se sont axées sur l'Approche Globale sur la Migration de l'Union européenne dès 2005, qui s'appuie sur le dialogue et les partenariats entre les pays d'origine, de transit et de destination en ce qui concerne les migrations légales, la lutte contre les migrations irrégulières et le lien entre migration et développement.

---

<sup>8</sup> Des informations supplémentaires sur l'étude sont présentées à l'Annexe II; l'étude sera également abordée par professeur Hansen lors de la session 3.2.

<sup>9</sup> Les aspects-clés des résultats issus de la deuxième conférence euro-africaine sur la migration et le développement et le programme de coopération de trois ans sont présentés à l'Annexe III. Pour le texte intégral du rapport de la conférence voir <http://www.eu2008.fr>.



Ce cadre conceptuel a largement favorisé le renforcement du dialogue entamé entre l'UE et les pays tiers, notamment des pays d'Afrique et méditerranéens tout en définissant de manière progressive les orientations des politiques partagées par l'ensemble des pays.

Les ministres et les représentants de haut niveau des 59 pays, ainsi que les commissaires européens chargés des questions migratoires, du développement et des relations externes, ont conclu un accord sur un programme de coopération de trois ans, composé de plus de 100 recommandations pour une action plus efficace dans les trois domaines de l'approche globale sur la question des migrations et, en particulier, pour accorder plus d'attention au lien entre migration et développement.

Le partenariat de l'Union européenne et de l'Afrique sur la question « Migration, mobilité et emploi », adopté lors du Sommet UE-UA en décembre 2007 à Lisbonne, est en cours de mise en oeuvre, appuyé par un groupe de pilotage de la conférence de Paris et tenant pleinement compte des résultats de ladite conférence.

### **3. SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS AUX DÉCIDEURS POLITIQUES**

#### **3.1 Autres défis et questions/défis et questions émergents**

Étant donné le grand nombre de fora dans le monde traitant des questions migratoires, un défi important consiste à élaborer des méthodes efficaces pour l'échange d'information, de bonnes pratiques et de leçons tirées. Cependant, il existe des potentiels considérables dans les interactions sur des questions migratoires spécifiques, ainsi que sur la méthodologie d'organisation et de travail.

En outre, un défi auquel le FMMD est confronté est de trouver la meilleure façon de bénéficier de la richesse des expériences et des activités des divers fora régionaux et interrégionaux, en particulier, ceux actifs dans le domaine de la migration et du développement.

### **4. QUESTIONS POUR GUIDER LES DISCUSSIONS DE LA SESSION DE TABLE RONDE 3.2 – RÉSULTATS PROBABLES**

#### **4.1 Questions**

- **Quelles leçons peuvent être tirées des expériences des PCR et d'autres fora régionaux et interrégionaux sur la migration, afin de renforcer les futurs arrangements pour le dialogue interétatique et la coopération sur la migration et le développement? Encore, comment l'approche des PCR de traduire le dialogue non-contraignant en action pourrait-elle servir de modèle au FMMD ?**
- **Quel est le meilleur moyen d'échange d'informations entre le FMMD et les PCR, d'autres organismes régionaux et fora interrégionaux, afin de soutenir et favoriser le développement de meilleures pratiques ?**
- **Quelle serait la meilleure façon d'articuler et de diffuser les résultats de ce types de dialogue pour que d'autres s'en servent et en bénéficient ?**
- **À quel point les PCR et d'autres fora régionaux et interrégionaux ont-ils contribué à la promotion de la cohérence politique au sein des gouvernements au niveau national, à savoir, en ralliant les ministères pertinents à la préparation et à la**

**coordination de leurs positions ? Quels sont les défis-clés et les opportunités à cet égard ?**

#### **4.2 Les résultats probables**

*Les « résultats probables et les prochaines étapes » ci-dessous peuvent servir d'outil de réflexion et de discussion. Ils s'appuient sur les questions posées ci-dessus et visent à faciliter le travail des représentants qui participent à la TR 3.2, afin d'identifier des résultats pratiques et orientés vers l'action. Ils ne visent pas à exclure de résultats différents ou supplémentaires.*

- a) Explorer les moyens pour créer des liens entre le FMMD et les PCR intéressés et les forums interrégionaux.
- b) Identifier des mécanismes de communication entre le FMMD et les PCR et fora interrégionaux intéressés.
- c) Explorer comment l'approche des PCR de traduire un dialogue non-contraignant en action pourrait servir de modèle pour les recommandations du FMMD orientées vers l'action, et pour le suivi y relatif par les gouvernements participant au FMMD; en plus, déterminer si les PCR et/ou les fora interrégionaux seraient intéressés à soutenir, individuellement et/ou collectivement, la mise en oeuvre des recommandations et des actions de suivi qui résultent des réunions du FMMD.
- d) Considérer des mécanismes pour que le FMMD partage des informations sur les PCR et les fora interrégionaux, par exemple en créant une section spéciale sur le site web du FMMD et en tenant compte de la recommandation faite au FMMD de Manille de s'appuyer sur le site web du FMMD pour échanger des informations en continu sur les activités des fora qui traitent des questions de migration et de développement. De telles informations pourraient être volontairement fournies à l'Unité de soutien FMMD pour être ensuite publiées sur le site web du FMMD. Cela pourrait assurer que des informations sur les PCR et les fora internationaux intéressés, y compris les liens vers leurs propres sites web (s'ils y sont intéressés et s'ils en existent) pourraient être disponibles sur un lieu commun. Un lien pourrait également être créé à la section enrichie du site web de l'OIM sur les PCR.
- e) Le FMMD devrait noter que :
  - durant la Réunion globale des PCR à Bangkok il a été convenu que les gouvernements président et les secrétariats des PCR principaux tiennent des réunions régulières, à savoir, environ tous les deux ans;
  - lors de la réunion de Bangkok il a été convenu que le partage d'informations renforcé entre les PCR qui traitent la migration et le développement (ou s'intéressent à le faire à l'aveni) favorisera le partage de bonnes pratiques et des leçons tirées.

## Annexe I:

### **Autres questions relatives abordées au sein de la Réunion globale des présidents et des secrétariats des processus consultatifs régionaux sur la migration (PCR) tenue à Bangkok les 4 et 5 juin 2009**

#### *Les PCR se présentent*

À peu près 65 personnes ont participé à la réunion, à savoir, notamment des représentants des gouvernements y présidant et des principaux PCR des différentes régions du monde (énumérés à l'Annexe I). Les PCR se sont présentés en expliquant chacun sa structure, ses priorités thématiques, ses objectifs et buts définis, ainsi que les défis envisagés. Il est devenu clair que malgré le caractère unique de chacun des PCR, ils ont toutefois plusieurs caractéristiques en commun, qui peuvent être résumées comme suit :

#### Objectif :

- ils se sont constitués spécialement pour traiter des questions migratoires;
- ils facilitent le dialogue sur la migration, en premier lieu entre États, mais des organisations régionales et/ou internationales s'y sont également impliquées, ainsi que la société civile dans certains cas, et
- ils favorisent le partage des informations, des expériences et de bonnes pratiques en ce qui concerne la gestion de la migration.

#### Principes de fonctionnement :

- ils fonctionnent comme processus en dehors de cadres institutionnels formels;
- ils sont menés par les États dont ils font partie;
- ils respectent la prérogative de toute nation souveraine sur la gestion de la migration;
- il s'agit des discussions confidentielles, informelles et non-contraignantes;
- ils sont flexibles en accordant une attention particulière qui dépend des priorités des gouvernements y participant, et
- ils fonctionnent sur un pied d'égalité qui s'applique à tout État participant, sans tenir compte de sa taille, son influence ou de ses richesses.

#### *Thèmes visés, y compris l'approche des questions de la migration et du développement*

La plupart des PCR traitent toute une série de questions migratoires. Les discussions ont confirmé que certains PCR ont défini la migration et le développement comme domaine prioritaire; d'autres PCR ont mené des discussions à ce sujet sur une base plutôt ad hoc, tandis que d'autres n'ont pas encore abordé cette question. Quelques participants ont exprimé la conviction que leur PCR mettrait plus l'accent sur cette question à l'avenir.

Certains PCR ont tenu des réunions et des ateliers sur la migration et le développement et que quelques uns avaient mené des activités opérationnelles liées à la migration et au développement, cependant des questions subsistent en ce qui concerne la mesure dans laquelle ce sujet est abordé au niveau pratique. Il a été indiqué que les défis d'intégrer la migration et le développement dans l'ordre du jour des PCR persistent, ce qui est en outre expliqué par la nature complexe des liens de la migration et du développement, et parce que les ministères traditionnellement chargés du développement n'ont pas participé aux PCR. En outre, plusieurs participants ont exprimé l'opinion

que la migration et le développement ne devraient pas être incorporés dans l'ordre du jour des PCR de façon artificielle. Il devrait incomber aux États participant à chaque PCR de décider si et quand la migration et le développement devraient devenir un sujet prioritaire.

### *Défis*

Un défi auquel les PCR sont confrontés et qui est particulièrement pertinent à la TR 3.2 est de trouver les moyens par lesquels on pourrait éviter la redondance avec d'autres forums et de définir les possibilités de renforcer les liens et les synergies appropriés entre les PCR et d'autres forums. La redondance peut constituer un problème vis-à-vis d'autres PCR, par exemple, une région où deux PCR opèrent et l'on observe un chevauchement en matière d'adhésion de membres et, peut-être encore, en matière des questions traitées. La redondance de travail des organisations régionales et des régimes régionaux de commerce/d'intégration, qui ne se concentrent pas en premier lieu sur la migration mais l'incorporent toutefois dans leur ordre du jour, ainsi que la redondance de travail des forums interrégionaux traitant des questions migratoires peuvent également constituer des préoccupations.

Une suggestion concrète fut que les PCR pourraient offrir leur expertise dans les questions migratoires afin d'aider les organisations régionales et les régimes régionaux de commerce/d'intégration, qui ne se concentrent pas en premier lieu sur la migration, à élaborer et implémenter des objectifs et des politiques liés à la migration.

Un autre défi rapporté par les représentants de plusieurs PCR fut de trouver les moyens pour assurer que leur PCR maintient sa pertinence, son efficacité et orientation pratique. Ce défi pourrait souvent être abordé au moins dans un certain degré grâce à la flexibilité et à la nature changeante de l'ordre du jour des PCR. En outre, plusieurs PCR avaient passé ou étaient en train de passer ce que leurs représentants appelaient des périodes de réflexion, de réorientation et/ou de revitalisation, ce qui implique des changements de priorités, d'objectifs et/ou de cadres organisationnels. Un grand nombre de participants ont remarqué que les connaissances acquises durant la réunion de Bangkok en matière d'approches, de structures, d'expériences et de leçons tirées par d'autres PCR pourraient favoriser l'amélioration et l'évolution de leur propre PCR.

### *L'apport des PCR à la gestion plus efficace de la migration*

Les participants se sont clairement montrés convaincus de la valeur des PCR. L'apport des PCR à une gestion plus efficace de la migration se résume à quelques points-clés. En premier lieu, les PCR sont censés jouer un rôle important dans la *facilitation de la coopération interétatique* sur des questions liés à la migration, tant au sein du cadre PCR qu'en dehors de cela. Leur rôle consiste à (i) favoriser l'adoption des positions communes en ce qui concerne les réalités sur la migration; (ii) aider les États à identifier des intérêts en commun; (iii) instaurer la confiance entre participants et la conviction de faisabilité en matière de coopération interétatique, et (iv) créer des réseaux de contreparties. La nature confidentielle, informelle et non-contraignante des PCR, ainsi que les interactions répétitives entre les participants aux PCR sont censés y avoir contribué.

Le type de coopération poursuivi au sein du cadre PCR dépend du PCR pertinent. La coopération peut se limiter à l'échange d'informations sur la législation régissant les questions, ainsi que sur la politique et la pratique adoptées à ce sujet et au partage de bonnes pratiques et des leçons tirées. Dans le cas de certains PCR, l'on y identifie également l'intention de faciliter la coordination des politiques et/ou la coopération opérationnelle.

Les PCR ont un *rôle de renforcement de capacités*. Il a été observé et conclu, en général, que les PCR contribuent non seulement au renforcement des capacités chez les pays en voie de développement, mais également chez les pays développés. Ils y parviennent par la facilitation du partage, de la collection et/ou diffusion des informations et des données sur la migration. En outre,

ils fournissent un espace pour faire part de bonnes pratiques et des leçons tirées dans la gestion de la migration. Un grand nombre de PCR ont tenu des sessions de formation et des ateliers abordant de divers sujets et visant au renforcement des capacités pour la gestion de la migration. À travers les ateliers et d'autres méthodes de consultation, certains PCR ont développé des outils relatifs au renforcement des capacités, dont plusieurs peuvent également faciliter et favoriser la coopération interrétatique.

Un grand nombre de participants ont en outre souligné que les PCR *contribuent à l'amélioration de la cohérence politique* au niveau national et tendent à harmoniser les politiques de migration et/ou d'asile des pays y participant. Certains PCR ont défini leur apport à la cohérence politique à travers des objectifs spécifiques – par exemple, deux PCR en Europe apportent leur soutien aux États y participant en ce qui concerne le rapprochement des législations, des politiques et des pratiques nationales sur la migration à l'*acquis* communautaire.

En outre, deux PCR en Afrique ont lié leurs objectifs en matière de cohérence politique, tout en contribuant également aux positions et politiques de migration élaborées par l'Union africaine et/ou la communauté économique régionale pertinente. Même dans les cas où la cohérence politique ne fait pas partie des objectifs spécifiques du PCR, tels qu'ils ont été définis par ledit PCR, les participants ont constaté une certaine harmonisation résultant du partage des informations, de bonnes pratiques et des leçons tirées au sein des PCR.

#### ***Futurs échanges fructueux entre les PCR***

Les participants se sont montrés fort intéressés par l'interaction et l'échange d'informations renforcés au sein des PCR. Ils ont identifié plusieurs données ou idées de valeur issues des réunions globales des PCR – par exemple, les expériences d'autres PCR en ce qui concerne les méthodes d'organisation interne, de conduite de leur travail et de réalisation de leurs objectifs – ce qui les aiderait à renseigner et à renforcer leurs propres PCR. Ils ont signalé que l'échange entre les PCR pourrait s'avérer très intéressant (i) entre les PCR ayant des voies migratoires communes, (ii) entre les PCR traitant des questions migratoires pareilles, (iii) entre les PCR des différentes régions comme moyen pour faciliter les consultations interrégionales.

Pour faire avancer le futur échange fructueux entre les PCR, les participants ont convenu :

- d'envisager la possibilité d'adresser une invitation aux représentants d'autres PCR pour assister aux réunions PCR respectives quand il y a lieu;
- tenir des réunions régulières avec les gouvernements président et les secrétariats des principaux PCR, à savoir, environ tous les deux ans;<sup>10</sup> et
- que la section existante du site web de l'OIM consacrée aux PCR ([www.iom.int/rcps](http://www.iom.int/rcps)) est un outil de valeur et un moyen de partage d'informations entre les PCR, tout en suggérant que ledit site soit enrichi afin de comprendre plus de renseignements (et fournir des liens vers les sites web de chacun des PCR, s'il y a lieu).

#### **PCR représentés à la Réunion globale des présidents et des secrétariats à Bangkok<sup>11</sup>**

- le Processus Söderköping (à savoir, le processus de coopération transfrontalière);
- le Processus de Budapest en Europe et en Asie centrale;
- la Conférence régionale sur la migration (RCM, ou Processus Puebla) en Amérique du Nord et en Amérique centrale;

<sup>10</sup> À ce moment-là, il conviendrait de réexaminer les participations afin de constater si les potentiels nouveaux PCR devraient y être inclus.

<sup>11</sup> Le seul PCR invité qui n'a malheureusement pas envoyé de représentant fut la Conférence ministérielle régionale sur la migration en Méditerranée occidentale, appelée le Dialogue des 5+5 sur la migration.

- la Conférence sur la migration en Amérique du Sud (SACM);
- le Dialogue de la migration de transit en Méditerranée (Dialogue MTM) en Europe et en Afrique du Nord;
- Le Dialogue sur les migrations en Afrique de l'Ouest (MIDWA);
- Le Dialogue sur les migrations en Afrique australe (MIDSA);
- l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) – Processus Consultatif Régional sur la migration en Afrique de l'Est /Corne de l'Afrique;
- les Consultations intergouvernementales Asie-Pacifique sur les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants (CAP);
- les consultations ministérielles sur l'emploi à l'étranger et le travail contractuel pour les pays d'origine d'Asie (Processus Colombo);
- les consultations ministérielles sur l'emploi à l'étranger et le travail contractuel pour les pays d'origine et de destination d'Asie (Dialogue d'Abu Dhabi);
- le Processus de Bali sur le trafic des migrants, la traite des êtres humains et la criminalité transnationale dans la région d'Asie-Pacifique;
- les consultations intergouvernementales sur les migrations, l'asile et les réfugiés (IGC), auxquelles se sont impliqués des pays européens et nord-américains, ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

## Annexe II

### Étude des résultats et des effets des PCR

La présente étude examinera les buts et objectifs propres à chacun des PCR principaux pour s'en servir afin d'évaluer leurs résultats et effets respectifs, tout en évitant d'utiliser des notions en dehors des objectifs que les PCR « devraient » réaliser. Étant donné les divergences en ce qui concerne les circonstances et défis en matière de migration entre les différentes régions, ainsi que le caractère unique de chacun des PCR, l'objectif de l'étude ne consiste pas à faire comparer les PCR les uns aux autres ni à identifier un « modèle » PCR. Par contre, elle vise à identifier les éléments qui favorisent ou posent des entraves à la capacité des PCR de réaliser les objectifs qu'ils ont fixés à eux-mêmes.

En outre, l'étude examinera dans quelle mesure les PCR contribuent et réussissent, en général, à :

- créer des réseaux d'individus impliqués dans les questions migratoires;
- instaurer la confiance entre participants et la conviction de faisabilité en matière de coopération interétatique sur la migration;
- améliorer la compréhension des phénomènes migratoires;
- renforcer les capacités pour la gestion de la migration, et
- élaborer la gestion de la migration (à savoir, les politiques et pratiques nationales, régionales et internationales régissant la migration).

L'étude réexaminera en outre la documentation existante des PCR, telle que les déclarations, les plans d'action, les rapports sur les réunions, et des textes similaires. Elle incorporera encore des interviews des parties prenantes des PCR sélectionnées et d'autres experts, qui seront menées à titre confidentiel.

Les résultats de l'étude visent à permettre aux participants de PCR et aux autres groupes et forums traitant la migration de bénéficier des expériences des PCR et des leçons tirées en ce qui concerne les pratiques efficaces visant au dialogue et à la coopération interétatique sur les questions migratoires. Lorsque l'étude sera achevée, les résultats seront disponibles sur le site web de l'OIM [www.iom.int/rcps](http://www.iom.int/rcps) ainsi que sur le site web du FMMD [www.gfmdathens2009.org](http://www.gfmdathens2009.org), et seront également rapportés lors de la TR 3.2.

### Annexe III

#### **Référence aux résultats et au Programme de coopération de trois ans de la deuxième Conférence euro-africaine sur la migration et le développement au niveau ministériel tenue à Paris le 25 novembre 2008**

La déclaration et le plan d'action de la première conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement, tenue à Rabat les 10 et 11 juillet 2006, avait posé les fondements d'un partenariat étroit entre les pays d'origine, de transit et de destination, situés au long de la voie migratoire de l'Afrique de l'Ouest. Au cœur de ce partenariat se sont également intégrées les trois pistes de l'Approche globale sur la question des migrations traitant les flux migratoires dans tous leurs aspects, ainsi favorisant un dialogue équilibré au bénéfice des migrants et des pays participant au Processus euro-africain sur la migration et le développement, à savoir, les synergies entre migration et développement, l'organisation pratique des migrations légales et la lutte contre les migrations irrégulières.

La deuxième Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement en 2008 a adopté un Programme de coopération de trois ans, inaugurant ainsi une nouvelle phase qui vise à clarifier les domaines d'action et à définir les mesures concrètes destinées à être implémentées de 2009 à 2011. Ce programme de coopération de trois ans a servi de base pour les actions multilatérales et bilatérales qui doivent être menées par les pays et les institutions impliqués dans le Processus euro-africain sur la migration et le développement, en mettant l'accent sur :

- le renforcement des synergies entre migration et développement,
  - le soutien aux politiques de l'emploi et du développement social et économique des pays d'origine,
  - l'encouragement des transferts de fonds des migrants et de leur utilisation au développement, tout en tenant pleinement compte de leur caractère privé,
  - la promotion du développement par le renforcement des liens entre les diasporas, les pays d'origine et de destination,
- et
- la facilitation des processus qui peuvent créer des opportunités de migration légale,
  - le renforcement de la coopération institutionnelle et du renseignement en matière de migration légale,
  - l'établissement d'une approche globale sur la lutte contre les migrations irrégulières,
  - l'amélioration de la qualité des registres d'état civil et la lutte contre la fraude documentaire,
  - le renforcement des contrôles aux frontières, la lutte contre le trafic des migrants et la traite des êtres humains, sans violer les compétences des États,
  - la favorisation de la réadmission et du retour volontaire des migrants.

Pour plus d'informations voir <http://www.eu2008.fr>.